

SPECA • HEBDO

SPECA-HEBDO • Volume 30 / Numéro 13 • Vendredi 26 mars 2010

www.speca.ca.edu

Professeures
et
fières de l'être!

LA SAISON des MANIFESTATIONS

Le printemps est arrivé et commence la saison des manifestations. Celle du 20 mars dernier, puis le piquetage devant les collèges le 31 mars, suivi d'une nouvelle manifestation le 1^{er} avril pour contrer la tarification et la privatisation des services publics, sont autant d'occasions de se retrouver pour faire valoir nos valeurs, nos priorités. À tout cela s'ajoute l'appui important à nos camarades chargés de cours du SCCUM.



Le 31 mars de 7 h à 8 h FIN du DÉCRET : ON PIQUETTE



Dans le cadre du plan d'action de la FNEEQ, tous les syndicats organiseront une heure de piquetage, devant les institutions. Ce sera, pour certains, l'occasion de brûler ce qui nous sert de convention collective, pour d'autres de les enterrer dans un cercueil usagé (dixit Suzie). Pour tous, un moment nous permettant de montrer notre détermination à obtenir une convention collective satisfaisante dans les mois qui viennent. Action cégeps/FNEEQ au moment où ces lignes sont écrites, il n'est pas exclu qu'elle soit reprise par l'ensemble du Front commun : nous le saurons dans les jours qui viennent.

C'est donc un rendez-vous pour vous tous, que vous ayez ou non des cours à 8 h. Le café vous attendra devant le 9055, rue St-Hubert à partir de 6 h 45 ainsi que les muffins et pâtisseries diverses.

Piquetage : mercredi 31 mars 2010

**Rendez-vous : 6 h 45 devant le
9055, rue St-Hubert**

Thème : C'EST fini le DÉCRET!

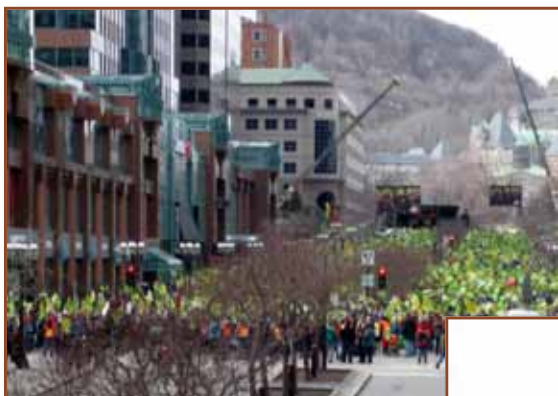
Syndicalement,
Annette Gélinas, Présidente du SPECA

LA GRANDE MANIFESTATION DU 20 MARS

En plus du débrayage qui aura lieu le 31 mars à 7 h, il y a eu la grande manifestation du 20 mars 2010.

La manifestation de samedi dernier, dans les rues de Montréal, a constitué une magnifique démonstration de force intersyndicale et un moment magique de solidarité. Il faut saluer le travail exceptionnel de mobilisation qui s'est effectué dans nos rangs, la participation importante

- de nos syndicats, même ceux qui ont dû, pour se joindre
- aux 75 000 travailleuses et travailleurs, effectuer plusieurs
- heures de déplacement en autobus. Merci aussi à ceux
- et celles qui se sont déplacés en soutien aux travailleuses
- et travailleurs du secteur public. Nous espérons que vous
- trouverez plaisir à regarder les photos qui suivent :
-
-



Une assemblée syndicale dynamique c'est la vie du SPECA

Le 18 mars dernier, nous reprenions en assemblée syndicale le débat sur nos négociations. Près d'une centaine d'enseignants étaient là, intéressés à discuter des stratégies de négociation et du contenu de nos demandes sectorielles. Un vaste consensus était présent au sein de l'assemblée syndicale :

- ◆ qui voulait garder mainmise sur toute contre-proposition importante aussi bien à notre table sectorielle qu'à la table centrale ;
- ◆ qui jugeait irréaliste le plan d'action devant conduire à la conclusion d'entente sur nos conditions de travail pour le 31 mars et affirmait qu'il devait être abandonné immédiatement ;
- ◆ qui souhaitait être consultée, dès le début de la session automne 2010, sur un nouveau plan d'action impliquant des moyens d'action (lourds ou extra lourds) en même temps que les autres composantes du Front commun ;
- ◆ qui voulait qu'entre avril 2010 et août 2010, s'amorcent des débats sur les grands axes de notre plan d'action d'automne et que des actions de type « intermédiaires » soient mises en place dès maintenant pour bien marquer notre détermination et couper court à toute tentative de l'État de décréter nos conditions de travail durant cette période ;
- ◆ qui demandait que tout plan d'action soit développé en lien avec la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Les propositions suivantes ont été adoptées à l'unanimité, et constitueront donc la base des mandats que nos représentants au Regroupement cégep feront valoir au moment approprié.

Proposition #1

Que dans le cadre de la négociation exploratrice entreprise depuis le dernier Regroupement cégep et devant se poursuivre jusqu'à la fin de mars 2010, les représentants du SPECA :

- ◆ *refusent que la FNEEQ adhère à toute contre-proposition salariale à la table centrale avant consultation des assemblées syndicales.*
- ◆ *acceptent le dépôt d'une contre-proposition sur les comités nationaux de programmes dans la mesure où celle-ci est encadrée pour éviter les mises en disponibilité et dans la mesure où les ressources économisées soient réinjectées dans le volet I de la tâche.*
- ◆ *refusent que la FNEEQ fasse toute contre-proposition significative sur la tâche tant et aussi longtemps que la position du gouvernement sur un éventuel ajout de ressources ne sera pas clarifiée et que, si contre-proposition il devait y avoir, celle-ci fasse d'abord l'objet d'une consultation des assemblées syndicales.*
- ◆ *refusent toute priorisation au niveau de l'injection des ressources dans la tâche qui irait prioritairement vers le règlement de la problématique des petites cohortes et/ou des clientèles ciblées;*
- ◆ *défendent que la question de la PROBATION ne puisse faire l'objet d'une contre-proposition avant que l'on ait obtenu un accord pour que la permanence puisse être obtenue autrement que sur poste (c.-à-d. sur la base de l'ancienneté) et que, si contre-proposition il y a sur cette question, elle soit encadrée par les paramètres apparaissant dans la politique d'assistance professionnelle de la FNEEQ.*

Proposition #2

Que dans le développement du cadre stratégique devant nous conduire à une convention négociée, les représentants du SPECA au Regroupement cégep soient mandatés :

- ◆ *pour défendre qu'il faille mettre fin immédiatement à l'actuel cadre stratégique;*
- ◆ *que le nouveau plan d'action fasse place à une jonction entre nos revendications et la bataille pour la défense des services publics incluant la mobilisation contre la tarification des services et contre la privatisation;*

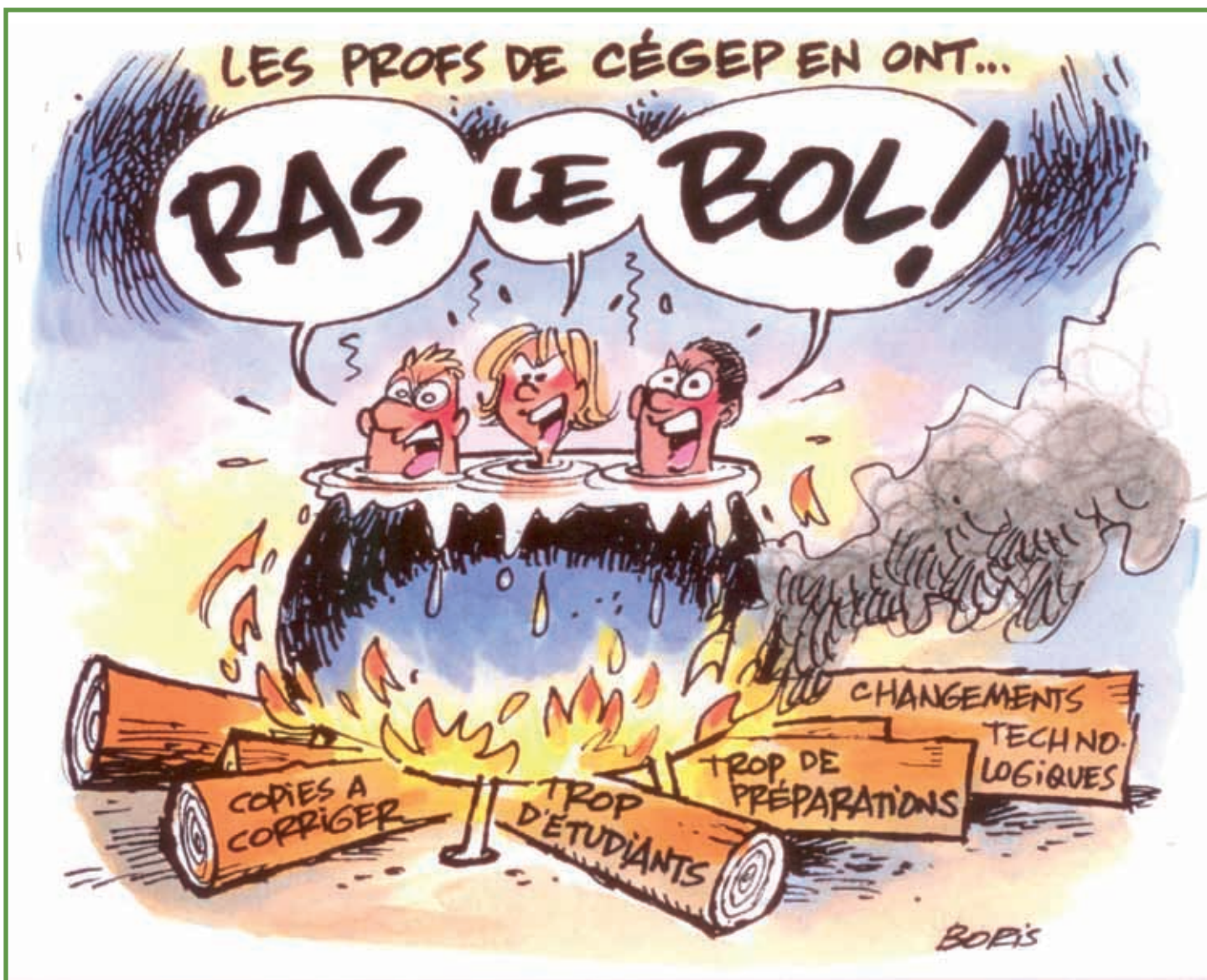


→ → Suite de la page 3

◆ pour demander, par mesure de précaution, qu'un nouveau plan d'action soit développé, couvrant la période d'avril à août 2010, pour réagir à toute tentative gouvernementale de décréter une convention collective dans le secteur public au cours de cette période. Que celui-ci, pour bien marquer notre détermination à obtenir une convention négociée prévoit, dans tout le Front commun, l'application de moyens de pression intermédiaires (exemples : boycott – occupation des locaux, etc.)

ainsi que la poursuite des débats sur ce que pourrait contenir le plan d'action de l'automne 2010 : moyens de pression « lourds et extra lourds » applicables à partir du début de la session Automne 2010, analyses sur les possibles négociations qui pourraient avoir cours dans certains secteurs même si la négociation avait été réglée à d'autres tables (incluant la table centrale), etc.

◆ pour exiger qu'un nouveau plan d'action soit présenté aux assemblées dès la rentrée A-2010. ■



Que pensent notre direction des offres du gouvernement?

Il y a maintenant plus de dix ans que nous réclamons une tâche décente¹ et un salaire convenable. En réponse à ces demandes, le gouvernement Charest nous a fait des offres aux tables de négociations qui prévoient des augmentations de salaire qui sont inférieures à l'inflation prévue et aucun ajout de ressources. Nul doute que le Ministère de l'éducation et le Conseil du trésor ne reconnaissent pas notre travail et n'ont pas l'intention de le valoriser.

Que pense la direction du Collège Ahuntsic des offres aux tables de négociations? Les offres salariales sont-elles acceptables? La tâche des enseignants doit-elle diminuer? Que pensent-ils de notre travail?

Plusieurs directions de collège ont déjà, derrière les portes closes de leur beau bureau de boss, avoué : « On vous comprend... Vous avez raison... mais comprenez que ce n'est pas vraiment de notre ressort... c'est le ministère qui décide, c'est le gouvernement du Québec... bla bla bla... »

Il est important de rappeler que la Fédération des cégeps, dont fait partie le Collège Ahuntsic, joue un rôle important dans la négociation de notre convention collective. En effet, la Fédération des cégeps a des représentants à la table de négociation. Elle peut aussi intervenir auprès du Ministère de l'éducation et du Conseil du trésor.

Voilà pourquoi nous devons réclamer que le Directeur général, M. Luc Demers, que le Directeur des ressources humaines, M. Claude Courchesne, et que la Directrice des études, Mme Lyne Boileau, prennent position publiquement. Si la direction de notre Collège ne se manifeste pas, si elle reste silencieuse, c'est qu'elle donne implicitement son accord aux offres qui nous sont faites.

Nous faire dire, avec une petite tape sur l'épaule, combien nous travaillons bien, combien nous travaillons fort et combien notre apport est important pour le Collège, c'est insuffisant.

¹ Selon la FNEEQ, depuis 1982, notre tâche d'enseignement a augmenté de 30% à 35%.

Stopper l'appauvrissement

Nos salaires ont augmenté moins rapidement que l'inflation ces dernières années, du fait des conditions de travail décrétées par loi spéciale en décembre 2005. Notre pouvoir d'achat s'est détérioré. Il faut stopper notre appauvrissement.

Les grandes institutions envisagent des taux d'inflation de l'ordre de 2% pour les trois prochaines années et c'est également la cible de la Banque du Canada. Le taux d'inflation prévu par Desjardins pour les cinq prochaines années dépasse largement les augmentations salariales proposées.

En 2013, la perte du pouvoir d'achat des enseignants pourrait être de l'ordre de 5%. De plus le rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) de novembre dernier démontre que l'écart entre les salaires des employés de l'État et ceux des autres salariés au Québec continuera de croître.

Dénonçons les offres salariales déposées par le gouvernement Charest, entre autres au niveau salarial.

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'inflation (selon Desjardins)	1,7%	2,1%	2,5%	2,3%	n/d
Offre patronale	0,5%	0,75%	1%	1,25%	1,5%
Appauvrissement	-1,2%	-1,35%	-1,5%	-1,1%	n/d
Appauvrissement cumulé	-1,2%	-2,55%	-4,05%	-5,15%	n/d

On se retrouve en ville le 1^{er} avril 2010



Le gouvernement libéral de Jean Charest nous annonce qu'il faudra se serrer la ceinture pour éliminer le déficit entraîné (nous dit-on) par la crise économique. Les mesures qu'il privilégie sont les compressions budgétaires et l'augmentation des tarifs. La liste des tarifications que le gouvernement pourrait mettre en place est impressionnante: hausse des tarifs d'électricité, hausse des primes à l'assurance-médicaments, introduction d'un ticket-moderateur en santé, hausse des frais de scolarité, hausse éventuelle des frais de garderie, instauration d'une tarification de l'eau, hausse de la TVQ qui dépasserait le 1% déjà annoncé, etc.

De telles mesures vont nuire d'abord aux plus pauvres, encore majoritairement les femmes (personnes à l'aide sociale, travailleurs et travailleuses précaires et au salaire minimum, étudiants et étudiantes, personnes âgées, personnes racisées, etc.) et appauvrir la classe moyenne. Sans parler de la qualité des services publics et leur accessibilité qui risquent d'écooper.

L'accès à des services publics universels et de qualité est l'un des moyens pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Les services publics ont été créés pour que toutes et tous y aient accès sur la base de leurs besoins et non de leur capacité de payer. De plus, la privatisation et la réduction des services publics, en plus de rendre plus difficile l'accès à ces services, forcent souvent les femmes à assumer elles-mêmes ces services dans la sphère domestique.

Une fiscalité plus progressive assurerait une meilleure redistribution de la richesse et permettrait à l'État d'augmenter ses revenus pour garantir de meilleurs programmes et services.

Plutôt que de gratter le fond de nos poches, le gouvernement pourrait plutôt aller chercher des milliards par :

- ◆ la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal ;
- ◆ l'ajout d'au moins un palier d'imposition pour les particuliers à hauts revenus ;
- ◆ la réduction ou l'abolition de certaines exemptions fiscales qui ne profitent qu'aux riches ;
- ◆ la lutte contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux ;
- ◆ une saine gestion des finances publiques.

Les compressions, les tarifications et la privatisation ne sont pas la solution.

Pour financer adéquatement les services publics et les programmes sociaux et pour lutter contre la pauvreté : redistribuons la richesse !

Infos: www.nonauxhausse.org

Dissolution du SPQ libre :

Le difficile rapport des syndicats à l'action politique

L'annonce, le 14 mars dernier, de l'abolition du seul club politique au sein du parti Québécois, le SPQ libre, plonge dans le désarroi les syndicalistes de cette formation politique et contribue à dissiper les doutes (si cela était encore nécessaire) sur la pertinence du PQ pour les forces de gauche, alors que ce parti poursuit inexorablement, et de façon de moins en moins subtile, son recentrage à droite.

La relation des syndicalistes aux partis politiques n'a jamais été une affaire de tout repos et reste, encore de nos jours, un épineux aspect de la question plus large et non résolue du rapport entre les mouvements sociaux et les formes classiques de l'action politique.

Aux quatre coins du globe, les syndicats, en tant qu'organisations structurées et assez bien pourvues de moyens, ont été depuis leur apparition et jusqu'à récemment à l'avant-plan de l'action politique progressiste des couches populaires, fournissant notamment une bonne dose de cadres à des partis politiques identifiés au communisme, au socialisme ou à la social-démocratie. Ce fut le cas bien sûr en Europe de l'Ouest (ex. : le PC français, le *Labour* anglais ou le SPD allemand), en Amérique du Nord (avec le NPD), en Afrique du Sud (avec l'ANC) mais aussi, plus récemment, au Brésil (avec le PT).

Le Québec contemporain n'a pas échappé au phénomène. Jusqu'au début des années 1980, alors que le PQ était investi – peut-être à son corps défendant – des aspirations social-démocrates des classes populaires québécoises, l'implication de syndicalistes en son sein pouvait avoir un certain sens. L'action politique péquiste des Ernest Boudreau, Robert Dean, Michel Bourdon, Francine Lalonde, et autres Robert Burns était balisée par (et pouvait tenter de s'appuyer sur) la mobilisation d'un mouvement syndical et populaire jusque-là assez combatif, capable de défier dès que nécessaire ce jeune gouvernement prétendant avoir «*un préjugé favorable aux travailleurs*». Après la grave récession de 1981-1982, la répression et le mépris qu'ont déployés les politiciens péquistes pour disposer des conditions de travail des salariéEs du secteur public ont entraîné une saignée considérable dans les rangs du parti et ont modifié durablement la perception qu'en ont eue les syndiquéEs.

Les organisations syndicales avaient toujours eu une relation pour le moins ambiguë avec le PQ, mais depuis la tragique épreuve de force de 1982-1983, le fossé n'a jamais pu être comblé (sauf par la FTQ, qui lui est singulièrement restée fidèle). Une convergence d'intérêts entre le PQ et les centrales a pu être observée à partir de 1990, à la faveur de la flambée patriotique ayant suivi l'échec de Meech, mais ce rapprochement autour de l'horizon de la souveraineté s'inscrivait dans un calendrier dominé par l'échéance

référendaire de juin 1995. Cette convergence se superposait à une redéfinition plus générale du paradigme au sein duquel œuvraient désormais les syndicats, dont l'action passait, pour paraphraser Jean-Marc Pottier, du combat au partenariat.

Le désir des syndicalistes de se lancer dans l'action partisane était alors encore très fort. La naissance du Bloc québécois en mobilisera plus d'un durant la très nationaliste décennie 1990. Au fil des ans, la CSN lui offrira Gilles Duceppe, Pierre-Paul Roy, Pierre Paquette et Yves Lessard, tandis que la FTQ se privera d'Osvaldo Nunez et, durant la décennie suivante, de Luc Desnoyers. Vivian Barbot, de la CSQ et de la Fédération des femmes du Québec, renforcera elle aussi la composante syndicale du Bloc.

Lorsque comparée au sort que connaît le SPQ libre au sein du PQ, la composante syndicale bloquiste semble d'ailleurs en meilleure posture dans son parti, lequel n'a jamais, pour le moment, goûté à l'exercice du pouvoir. Mais les syndicalistes bloquistes ne sont pas tout à fait à l'abri de cette éventualité et des contradictions qu'elle pourrait générer... En novembre et décembre 2008, le Bloc soutenait la création d'un gouvernement de coalition formé du NPD et du PLC. Cet épisode, survenu à un moment où la polarisation et l'affrontement droite/gauche avaient atteint à Ottawa des sommets que seul le très rétrograde gouvernement conservateur pouvait provoquer, a amené le Bloc à faire un choix délicat entre d'une part la défense des idéaux démocratiques et progressistes (fussent-ils situés sur un terrain 100% canadien) et d'autre part la promesse de sa cantonner ad vitam aeternam sur les banquettes de l'opposition comme parti «*qui est là seulement en attendant la souveraineté du Québec*».

En 2010, comment se pose la question de l'action progressiste partisane au Québec?

Les formes de l'action politique des syndicats sont variées : l'investissement dans les forums sociaux, le travail en coalitions, la mobilisation sur des enjeux impliquant de grands choix de société (droit à l'avortement, refus de la guerre, régulation du commerce international, etc.), la remise en question de la légitimité de tel projet gouvernemental ou du programme de tel parti (ex.: campagne visant à empêcher la victoire de l'ADQ en 2003), etc. Ce sont toutes des interventions courantes et nécessaires des syndicats et des autres mouvements sociaux. Qu'en est-il de l'action plus proprement partisane?

Jusqu'au 14 mars dernier, certains pouvaient encore espérer changer le PQ «*de l'intérieur*» et, aidés des organisations syndicales et autres mouvements agissant «*de l'extérieur*», lui faire faire progressivement un virage à gauche. Outre Marc Laviolette

→ → Suite de la page 7

(ex-président de la CSN) et Pierre Dubuc (directeur de *l'Aut'journal*), le club SPQL compte ou a compté en son sein: Lorraine Richard (ex-présidente de la CSQ), Michel Parent (Président du syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal), Alain Dion (ex-Président de feu la Fédération autonome du collégial), Jacques Beaumier (permanent du Syndicat de la fonction publique du Québec), Sylvain Martin (permanent des Travailleurs canadiens de l'automobile), etc. Leurs aspirations étaient peut-être bien intentionnées, mais quel bilan font-ils maintenant de ce que le PQ est devenu?

On peut penser que les syndicalistes du SPQ libre exercent une certaine influence au sein de leurs réseaux respectifs. De plus, jusqu'à ces dernières années, la présence au sein du PQ d'éléments associés au centre-gauche (Jean-Pierre Charbonneau, Camil Bouchard, Louise Harel, etc.) pouvait à une époque encourager un certain attentisme, voire un certain accommodement des centrales vis-à-vis de cette formation politique. Mais aujourd'hui, le peu qu'il reste de l'aile gauche du PQ est laminé et ostracisé. Certains viennent d'ailleurs de rendre public le fait que l'appui de leur syndicat au PQ se justifiait tant et aussi longtemps que ce parti acceptait l'existence, en son sein, du SPQ libre¹.

Le PQ a adopté ces derniers temps des positions qui heurtent de plein fouet les convictions et les intérêts du mouvement syndical. Par exemple, son chef Pauline Marois a trouvé «*un peu élevées*» les demandes syndicales du Front commun et, laissant entendre que l'État est pléthorique, a appelé au «*dégraissage*» de son secteur public. Lors du colloque des 13 et 14 mars, le parti a célébré l'enrichissement individuel et a jugé nuisible le rôle joué à cet égard par l'État-Providence.

De l'avis de plusieurs observateurs, ce réalignement traduit une intention péquiste de conquête d'une partie de l'électorat adéquate en vue de s'assurer coûte que coûte un retour au pouvoir en 2012 ou 2013. Le silence du parti à propos de l'horizon de la souveraineté serait un élément-clé de cette stratégie mise de l'avant par la nouvelle direction du PQ.

En entrevue à *Tout le monde en parle*, en février dernier, Pauline Marois a défendu avec la plus grande fermeté une position étonnante sur la laïcité, en vertu de laquelle il était impératif que le crucifix continue de trôner à l'Assemblée nationale. À qui cette défense bec et ongles des symboles chrétiens s'adresse-t-elle, sinon à un électorat très traditionnel, attaché à une définition surannée de l'identité québécoise?

Il est légitime de constater aujourd'hui la grande distance qui sépare le Parti québécois des mouvements sociaux. De plus en plus, on peut douter sérieusement de l'enracinement des péquistes auprès des syndicats, des groupes communautaires, des organisations féministes, etc. La contre-performance enregistrée aux dernières élections municipales par Diane Lemieux (Union Montréal) et par l'équipe de Louise Harel (Vision Montréal) ravive les plus grandes interrogations sur les liens qui peuvent subsister aujourd'hui entre les organisateurs péquistes et des segments importants

de la société civile. Dans cette ville, le score plus qu'honorable obtenu par Projet Montréal nous amène à nous demander si les forces vives des milieux communautaires et des réseaux urbains citoyens, dans la mesure où elles ont bien voulu participer à cet exercice démocratique en novembre 2009, ont jeté leur dévolu sur la jeune formation politique dirigée par Richard Bergeron.

Un peu partout, de nouvelles formations progressistes émergent et aspirent à donner un second souffle à l'action politique de gauche. Québec solidaire, Die Linke (en Allemagne) et le MAS (*Movimiento Al Socialismo*, en Bolivie) sont des exemples de cette nouvelle génération de partis formés dans le sillage des forums sociaux, de l'altermondialisme et de la lutte contre le néolibéralisme. Ils comptent s'appuyer sur un nouveau type de rapports avec les mouvements sociaux, tirant les leçons des décennies antérieures marquées du sceau de pratiques partisans fautives (instrumentalisation, dirigisme, sectarisme, langue de bois, culture militante ingrate, etc.).

Le mouvement syndical québécois reste méfiant (et avec raison) à l'égard de la politique partisane. Plus spécifiquement, il affiche vis-à-vis de Québec solidaire un certain scepticisme, n'ayant pas été associé de près à la création de ce nouvel acteur politique. Seuls quelques secteurs bien précis de la CSN ont manifesté un intérêt : le Conseil central du Montréal métropolitain et la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, dont les instances ont exprimé à diverses reprises leur appui à la constitution d'une alternative politique de gauche, en rupture avec les partis traditionnels et de droite (PQ, ADQ, PLQ). Depuis 2006, divers syndicalistes ont clairement exprimé leur engagement envers Québec solidaire, comme Arthur Sandborn, Josée Vanasse, François Cyr, André Frappier et Serge Roy.

Appuyer un parti, fut-il neuf et résolument à gauche, ne saurait tenir lieu en soi de perspective générale de défense des intérêts des salariéES ou de croissance du pouvoir des couches populaires. L'action sur le front partisan, bien que nécessaire, n'est qu'un axe parmi d'autres d'une stratégie globale contre le néolibéralisme, en vertu de laquelle l'offensive s'exprime dans la lutte et permet de réaliser, via le combat social, la jonction entre les différents mouvements sociaux. Malgré les risques inhérents et les revers possibles, il est impératif pour les mouvements sociaux de «se mettre au jeu» et d'affirmer clairement leur contribution à la transformation sociale. L'action politique classique est indispensable et les syndicats doivent s'engager sur ce terrain. La construction des alternatives au capitalisme requiert toutes sortes d'acteurs, pas seulement les partis politiques, et elle exige d'investir plusieurs lieux, pas seulement le terrain électoral. Mais chose certaine, les organisations syndicales ne doivent pas rester cantonnées à la marge.

Philippe Boudreau

Enseignant au département de Sciences sociales

¹ Voir le communiqué émis par le Directeur québécois des TCA : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/March2010/14/c9734.html>